

MUSCADØC ou le traitement électronique de la documentation concernant la musique au Canada

Lyse Richer-Lortie

Volume 22, numéro 3, septembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055316ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055316ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Richer-Lortie, L. (1976). MUSCADØC ou le traitement électronique de la documentation concernant la musique au Canada. *Documentation et bibliothèques*, 22(3), 141–143. <https://doi.org/10.7202/1055316ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1976

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

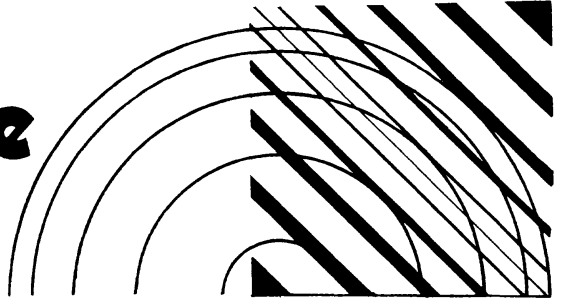
érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

chronique de la recherche



MUSCADØC ou le traitement électronique de la documentation concernant la musique au Canada

Avec l'arrivée de Maryvonne Kendergi à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, l'étude de l'histoire de la musique au Canada a fait des progrès remarquables. En effet, le doyen d'alors, Clément Morin, demandait à la Commission des études de cette université d'inscrire au programme du baccalauréat en musique un cours d'histoire traitant exclusivement de musique canadienne. En entérinant cette demande, l'Université de Montréal devenait la première université canadienne à exiger de ses étudiants en musique une connaissance de la musique écrite par leurs contemporains et par leurs ancêtres. Suite à l'instauration de ce cours, plusieurs étudiants optèrent pour ce champ de la musicologie. Travaux et recherches se multiplièrent tant aux premier et deuxième cycles qu'au niveau des études de doctorat. Devant une telle prolifération de travaux, plusieurs problèmes de croissance se manifestèrent: absence d'outils de repérage de collections ou de documents, absence d'inventaires et d'indexation de ces collections, absence de catalogues d'œuvres, absence de chronologies de la vie musicale, etc.

Toutes ces lacunes entraînent, pour le chercheur, une augmentation considérable du temps à investir tant dans la cueillette des données que dans la recherche des réponses à des questions spécifiques, souvent en soi de peu d'importance, mais essentielles à la bonne marche d'une recherche. Comme ces carences risquent de mettre en péril l'organisation d'une recherche sérieuse portant sur tous les aspects de la musique au Canada, nous

avons résolu de nous attaquer à ces problèmes et de leur trouver une solution.

Mus par l'enthousiasme des néophytes, nous entreprîmes d'indexer les périodiques musicaux et les quotidiens de Montréal. Vu le nombre incalculable de fiches produites à partir d'une documentation relativement restreinte, la nécessité de mécaniser le processus se fit singulièrement sentir. Pour sortir de cette impasse, nous avons imaginé un système qui, à partir de l'inventaire et de l'analyse de l'information, permette l'établissement d'une banque de renseignements.

C'est l'abondance de la documentation et la nécessité d'en faciliter la consultation qui nous ont fait opter pour l'usage de l'ordinateur. C'est là l'origine de MUSCADØC.

Pour mieux saisir la portée du fichier, il peut être utile de préciser d'abord le sens des mots. MUSCA, i.e. musique au Canada, signifie, pour nous, tout événement qui, rattaché de près ou de loin à la vie musicale, prend place dans les limites géographiques du Canada telles que connues en 1976; de tels événements peuvent avoir été conçus et provoqués par des Canadiens ou par des non-Canadiens, car nous savons bien que la venue d'un interprète, compositeur ou musicologue peut modifier, quelquefois radicalement, l'orientation de la pensée des musiciens. Puisque nous envisageons la musique canadienne dans son ensemble, nous prendrons également en considération le travail, les études et les séjours des musiciens canadiens à l'étranger, ce qui nous permettra de jauger les influences des

musiques des autres pays sur l'esthétique des musiques canadiennes. De plus, nous préciserons les antécédents académiques, culturels et sociaux de plusieurs musiciens québécois. Nous souhaitons élargir encore plus l'éventail de la musique au Canada afin d'y inclure les musiques folklorique, amérindienne et esquimaude. Seule l'absence d'ethnomusicologues qualifiés, au sein de notre équipe, nous empêche d'aller plus avant dans l'organisation de ce secteur du fichier.

Cette lacune nous oblige à limiter notre fichier à la musique occidentale en sol canadien. On retrouve les premières mentions de cette musique dans les récits de voyage des explorateurs venus d'Espagne et de France. Leurs premiers contacts avec les Amérindiens laissent entrevoir la richesse d'une civilisation où la musique jouait un rôle important. Les *Relations des Jésuites* et la correspondance des premiers habitants de la colonie ont apporté un peu d'éclairage sur cette civilisation. Journaux et périodiques apparaîtront avec la conquête. Le début du XIXe siècle apportera les premières éditions musicales. Le XXe siècle sera témoin de la prolifération de la vie musicale de «consommation courante»: la radio, le disque, la télévision multiplieront les occasions d'écouter la musique et modifieront les traditions d'écoute.

La documentation accumulée au cours des trois ou quatre siècles passés est donc considérable. En principe, nous ne faisons aucune restriction quant au choix des documents à inventorier, indexer et analyser pour fins d'intégration au fichier. Tous les documents ont leur importance. Il nous revient, toutefois, d'en déterminer la pertinence. Seule une étude approfondie, accompagnée d'un recul dans le temps, permettra aux chercheurs d'y découvrir toutes les subtilités historiques.

Face à la complexité de l'information, les méthodes traditionnelles de repérage, de compilation et de recoupement pourraient sembler téméraires. Nous avons donc résolu de faire appel à l'informatique documentaire, de concevoir une méthode d'analyse et de traitement de la documentation qui, sur la base d'une banque de données, permettrait:

a) *de repérer un renseignement demandé afin de le situer historiquement et géographiquement.* Si, par exemple, nous ne possédons que le titre d'une

œuvre, il est possible d'en découvrir le compositeur, d'en connaître la date de composition, de savoir que cette œuvre existe sous forme manuscrite à tel ou tel endroit, qu'elle fait partie d'une suite d'œuvres et qu'elle a été écrite pour tel ou tel instrument mais qu'une autre personne en a fait une transcription, etc.;

- b) *de compiler un ensemble de données* afin de constituer une bibliographie cumulative de l'histoire de la musique au Canada. Ces données seront colligées à l'intérieur de catalogues-maîtres qui serviront de catalogues de référence. Tous les renseignements obtenus y seront inscrits sans aucun recoupement. Chaque fiche recevra un numéro d'entrée qui en permettra le repérage;
- c) *d'effectuer des recoupements* selon des clés de triage et de consultation incluses dans le fichier. Les éléments intégrés dans chacune des fiches permettent de conjuguer de deux à cinq questions différentes afin d'obtenir une réponse très précise. Par exemple, il est possible de savoir si les œuvres mises au programme de concerts de jeunes musiciens de vingt à vingt-cinq ans sont les mêmes entre 1890 et 1900 qu'entre 1960 et 1970. On peut y ajouter une comparaison entre les villes de Montréal et de Toronto, une comparaison entre les Canadiens et les non-Canadiens, etc.

Le travail de l'ordinateur a été programmé en CØBØL. Ce langage a été choisi en raison de sa haute correspondance avec les systèmes traditionnels de lettres et de chiffres: parce qu'il était le plus approprié au traitement exigé, il permettait à l'ordinateur d'accélérer la vitesse de ses opérations.

Qu'advient-il de tous ces efforts? Comme nous l'avons dit plus haut, il en résultera une série de catalogues portant soit sur l'ensemble de la documentation inventoriée, soit sur une partie de cette documentation. Concrètement, un premier catalogue comprendra l'ensemble des fiches mises en mémoire, compilées selon l'ordre d'entrée dans le fichier. Ce catalogue constituera un élément de référence indispensable. Le second catalogue présentera, par ordre alphabétique, tous les noms cités dans le fichier. Chaque entrée portera la référence au catalogue principal. Un troisième catalogue tracera un tableau de la vie

musicale, par ordre chronologique et par ville. Nous avons déterminé un ensemble de recoupements parmi ceux qui nous semblent le plus fréquemment utilisés. D'autres recoupements plus restreints s'ajouteront: l'inventaire complet des différentes collections, l'ensemble de l'information comprise dans un périodique, la programmation de divers organismes tels que l'Orchestre symphonique de Montréal, ProMusica, Radio-Canada, etc. Nous pourrions même mesurer l'incidence du choix d'un prénom sur la réussite d'une carrière musicale!

En plus de la consultation des différents catalogues, il sera possible de communiquer directement avec la banque de données au moyen d'un terminal et d'un programme de formulation de requêtes. Les réponses seront acheminées par télétype. Les questions requérant des réponses élaborées exigeront un délai de douze à vingt-quatre heures pour permettre l'impression de l'information au lieu de sa retransmission par télétype. Il est important de préciser que toute information retransmise aura été décodée par l'ordinateur, ce qui signifie que le lecteur n'aura pas à référer continuellement à une table de décodage pour se servir des catalogues: les données seront reproduites en langage courant. Il ne sera donc pas nécessaire «d'approuver» le système pour avoir accès à la banque. Enfin, en vue d'assurer la plus grande authenticité possible aux renseignements

inscrits, nous avons établi, n'admettant aucune exception, qu'un renseignement, quel qu'il soit, ne peut être corrigé ou transformé au moment de son inscription. Nous pouvons ainsi affirmer que tous les renseignements sont exacts, c'est-à-dire conformes à ce que nous avons vu; ils ne sont pas nécessairement vrais. Cependant, chaque recenseur doit, au meilleur de sa connaissance, dresser une liste des erreurs qu'il a détectées afin de vérifier les informations pour ensuite rédiger une fiche corrigée qui n'éliminera pas la première mais la suivra immédiatement.

MUSCADØC est en gestation. Nous souhaitons qu'avant la fin de l'année 1976, les premiers catalogues auront vu le jour. Durant l'été 1971, une équipe d'étudiants de la Faculté de musique de l'Université de Montréal a rédigé 25,000 fiches. Depuis, plusieurs milliers se sont ajoutés. Même si l'ordinateur n'invente rien, même s'il ne peut traiter que l'information qu'on lui donne et seulement selon les règles qu'on lui dicte, il travaille à une vitesse que l'homme ne peut concurrencer: il devient ainsi un allié irremplaçable.

Lyse Richer-Lortie
Faculté de musique
Université de Montréal